CHEMINS DE FER CHEMINS DE FER

Car Moteur
VIA Y. ET M. V.
Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge

COMMENÇANT LE 1er DECEMBRE.

	Car Moteur.		Trains Réguliers.	
Quitte la Nouvelle-Orléans	6:55 a. m.	7:00 a. m.	3:15 p. m.	4:15 p. m.
Arrive à La Place, Drapeau	8:00 a. m.	8 10 a. m.		5:23 p. m.
Arrive à Réserve Drapeau	8:10 a. m.	8:20 a. m.		5:30 p. m.
Arrive à Garyville, Drapeau	8:15 a. m.	8:25 a. m.		5:37 p. m.
Arrive à Lutcher	8:25 a. m.	8:40 a. m.	4 18 p. m.	5:52 p. m.
Arrive à Convent	8:40 a. m.	8:57 a. m.	4:31 p. m.	6.10 p. m.
Arrive à Burnside	9:02 a. m.	9:25 a. m.	4:48 p. m.	6:35 p. m.
Arrive à Baton-Rouge	9:45 a. m.	10:30 a. m.	5.35 p. m.	7:45 p. m.
Quitte Baton-Rouge	4 00 p. m.	2:05 p. m.	6:10 a. m.	6:20 a. m.
Arrive à Burnside	4:48 p. m.	3:00 p. m.	6:53 a. m.	7:23 a. m.
Arrive à Convent	5:10 p. m.	3:27 p. m.	7:10 a. m.	7:50 a. m.
Arrive à Lutcher	5:25 p. m.	3:48 p. m.	7:22 a. m.	8.08 a. m.
Arrive à Garyville, Drapeau	5:37 p. m.	4:00 p. m.		8:25 a. m.
Arrive à Réserve, Drapeau	5:42 p. m.	4:15 p. m.		8:33 a. m.
Arrive à La Place, Drapeau	5:50 p. m.	4:24 p. m.		
Arrive à la Nouvelle-Orléans	6:50 p. m.	5:30 p. m.	8:30 a. m.	9:45 a. m.

Le Car Moteur s'arrêtera pour embarquer ou débarquer les passagers détenteurs de billets aux stations de La Place, Réserve ou Garyville, ou à des stations qui sont désignées comme places d'arrêts régulières en notifiant l'Agent.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS:

Bureaux des Billets en Ville, 141 rue St-Charles.

PHONE 3618 MAIN.

DANS QUATRE ANS
— LE —
SOUTHERN PACIFIC

A accommodé 157,000,000 de passagers, et pas un seul passager n'a perdu sa vie dans une colision ou déraillement d'un train : :

LE SECRET EST

La Protection du Signal Electrique

Quand vous voyagez soyez sûr de choisir un chemin : : :

SAIN ET SAUF

Demandez à l'agent du

SOUTHERN PACIFIC

6 nov—

LE
Train
QUEEN & CRESCENT ROUTE
De New York

Quitte la Station Terminale à.... 7:30 P. M

DIRECTEMENT

A LA 32me RUE ET LA 7me AVENUE

Un ilet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.

Excellent Service de Char Buffet

"A LA CARTE"

Bureau des Billets, 211 rue St-Charles

Dépôt : Station Terminale, rue de Canal.

PHONE MAIN [illegible].

L&N

Exclusivement de Première Classe

—EST LE—

NEW YORK-NOUVELLE ORLEANS Limité

qui quitte la Nlle-Orléans journellement à 8:00 p. m. un Train Pullman entier avec Cars de Club et d'Observation.

Le Temps le Plus Rapide Possible.

Plus amples informations à l'égard d'horaires, etc., au 901 RUE ST-CHARLES.

EXCURSIONS A BAS PRIX
—VIA—
NEW ORLEANS GREAT NORTHERN RAILROAD

NOUVELLE-ORLEANS A

Covington, Abita Springs, Mandeville et les points intermédiaires

TOUS LES DIMANCHES ET MERCREDIS

Prix Aller et Retour

$1.00

LES DIMANCHES

Folsom, Onville, Hoods, Pla'zheim.

Bogalusa et les points intermédiaires

Prix Aller et Retour

$1.25

Quitte la Station Terminale...7:45 A. M.
Arrive à la Station Terminale 8.00 P. M.

Une occasion de visiter les Fameux Lieux de Santé de la Paroisse St-Tammany.

Les Trains Partent de et Arrivent à la Station Terminale, rue du Canal.

Pour renseignements complets voyez l'Agent des Billets, Station Terminale, Phone Main 4600.

M. J. McMAHON, Agent Gén. des Passagers.
G. B. AUBURTIN, Ass't Agt Gén. des Pass

905 Whitney-Central Bldg.

PHONE MAIN 488.

L'Illinois Central

Fournit le Service le Plus Efficace à

Chicago
St-Louis
Louisville
Cincinnati

et Tous les Points au Nord, à l'Est et à l'Ouest. Deux Trains sur Tout le Parcours Journellement. Lumières et Eventails Electriques. Chars à Coupés Indestructibles Construits en Acier. Toutes les Commodités et le Luxe du Voyage Moderne Donnés aux Clients.

Bureau de l'Illinois Central, 141 RUE ST-CHARLES.

Pourquoi n'allez-vous pas aux

MINERAL WELLS ?

T and P

Seule ligne faisant un service direct Dallas et Ft. Worth.

Bureau 907 Rue St-Charles

Farine Producer

Spécialement préparée pour l'usage des Boulangeries, faite avec du blé du Minnesota et ayant une force supérieure.

JOHN E. KOERNER & CO.,

SEULS AGENTS DU SUD,

514 RUE DU CAMP--Nlle-Orléans, Lne.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thomas Roth

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 100,889 Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Maggie Jackson, veuve de Thomas Roth, et Mme Joséphine Roth, épouse de Paul Robee, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL Greffier.—J. B. Rosser Jr F. T. Rehrsabel, avocats.

30 oct—nov 3 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Isaac Warbuck

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102 218—Division A—Attendu que James P. Cordill, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac Warbuck décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à laditte pétition.—Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

31 oct—nov 4 9

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE
PROPRIETES DE VALEUR AMELIOREES DU 3ème DISTRICT

Succession de A. Virgets, Jr., No. 99596 Cour Civile de District de la Paroisse d'Orleans, Division D.

AUX ENCHERS JEUDI, 7 NOVEMBRE, 1912

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

1. 1634 1636 Avenue Gentilly, nouveau cottage double 4 chambres de chaque côté.
2. 1638 Avenue Gentilly, nouveau cottage simple, 4 chambres, un vestibule et une galerie de côté.
3. 1678 1680 rue Dupré, cottage double, 4 chambres de côté.
4. 1674 rue Dupré, cottage élevé 6 chambres et un vestibule.
5. 2728 rue d'Abadie, un cottage simple, retiré, 4 chambres.
6. Intéret dans un camp de pêche sur le Lac Pontchartrain

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M A Baccich, Encanteur — JEUDI le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par et en vertu d'un ordre daté du 20 septembre 1912 par l'Honorable Porter J Parker juge de la Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1. Un certain terrain dans le carré 1564, borné par l'avenue Gentilly, les rues Dupré, Lapeyrouse et Onzaga, mesurant 50 pieds de face sur l'avenue Gentilly par 100 pieds de profondeur. Acquis de Nicholas Protti devant F. D. Charbonnet, notaire, le 25 août 1908. Livre des transferts 222, folio 195.

Les améliorations consistent en un nouveau cottage double 1634-1636 avenue Gentilly quatre chambres de chaque côté, galerie, etc. Propriété rapportant un bon revenu.

2. Un certain lot dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Onzaga, Lapeyrouse et Dupré, désigné par la lettre P, sur un plan dressé par Uncas Lewis, voyer de ville, daté du 5 novembre 1908, annexé à un acte de N. Protti à A. Virgets, mesurant 21 pieds 3 pouces de face sur l'avenue Gentilly par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de Lapeyrouse de 92 pieds, puis 31 pieds sur la ligne se dirigeant vers Onzaga, puis mesurant 14 pieds 3 pouces sur la rue Onzaga et se dirigeant vers l'avenue Gentilly, puis 0 pieds 11 pouces sur une ligne se dirigeant vers la rue Lapeyrouse, puis 78 pieds 6 pouces sur son autre ligne de profondeur allant à la route de Gentilly où elle rencontre sa ligne de face qui commence à une distance de 50 pieds 10 pouces de la rue Onzaga. Ledit lot P est une partie du lot B, le plus près de la rue Onzaga, selon un plan dressé par Edgar Pilié, daté du 12 novembre 1904 acquis de N. Protti, le 10 novembre 1908, devant F. D. Charbonnet, notaire, Livre des transferts 320, folio 357

Les améliorations sont un neuf et joli cottage simple 1638 avenue Gentilly, contenant 4 chambres, vestibule, galerie de côté, hangar, etc. Toujours loué.

3. Un certain lot dans le carré 1533 borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Onzaga, mesurant 31 pieds, 7 pouces 2 lignes de face sur la rue Dupré par 100 pieds de profondeur, acheté de P. W. Anephol et als, par un acte devant Scott E. Beer notaire public le 20 juillet 1906, livres des transferts 210 page 53.

Les améliorations consistent en un cottage double 1678 et 1680 rue Dupré, 4 chambres de chaque côté, toujours loué.

4. Deux lots dans le carré 1533, borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Onzaga, et touchant l'un l'autre mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de 100 pieds, acheté de P. W. Anephol et als, par un acte devant Scott E. Beer notaire public le 20 juillet 1906, livres des transferts 210 page 53.

Les améliorations consistent en un cottage élevé, 1674 rue Dupré, contenant 6 chambres, un vestibule, galeries de face et de côté, grand hangard etc. Propriété de va eur

5. Un certain lot dans le carré 1533 borné par les rues d'Abadie, White, Dupré et Onzaga, mesurant 33 pieds de face sur la rue d'Abadie par 159 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acheté de Ed Koch devant F D Charbonnet notaire, le 12 juin 1906. Livre des transferts 208, page 752

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré 2728 rue d'Abadie contenant 4 chambres, une galerie de face, hangar etc. Propriété de bon rapport

6. Une moitié d'intérêt dans un camp de pêche situé sur les eaux du Lac Pontchartrain

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur divisé en paiements égaux, représentés par billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0|0 par an, garantis par hypothèque privilége et lien de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant de la partie à crédit et devra transférer sa ou ses polices d'assurances au porteur des billets, les actes de vente contiendront la clause de non aliénation sans expertise et 5 0|0 pour frais d'avocat dans le cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de vente. L'acquéreur devra payer en plus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1912 et déposer 10 0|0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et il n'aura droit aux loyers que depuis la date de signature des actes notariés de vente.

Le demi intérêt dans le camp de pêche sur le lac Pontchartrain sera vendu au comptant.

Acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH, Encanteur.
BACCICH & DE MONTLUZIN.
801-803 Bâtisse Maison Blanche

3 oct—3 6 20 27—nov 3 7

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession d'un Joli Cottage Simple retiré No 620 rue Galvez, entre les rues Perdido et Poydras.

JEUDI, LE 5 DECEMBRE 1912, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE MARGARET E. BARES.

No101 915—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division —.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur —Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 5 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et suivant un ordre qui m'a été adressé, daté et signé le 30 octobre 1912 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire sus-intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété suivante décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges qui y appartiennent ou de quelque façon qu'en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme le lot No Douze, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Perdido et Poydras, sur un plan déposé dans le bureau de A. J. Villeré, ancien notaire dans cette ville, comme plan No Un d'après lequel plan le dit terrain mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente-deux pieds trois pouces et quatre lignes

Les améliorations se trouvent au No 620 rue Galvez et comprennent un cottage simple en bois recouvert en ardoises, ayant 4 chambres, galeries de face et de côté.

Conditions La moitié ou plus comptant, et le solde s'il y en a en un crédit d'un an, représenté par un billet de l'acheteur, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et hypothèque et privilège. L'acte de vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité devra être passé devant Théodore A. Beck notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra assumer et payer les taxes de 1912 ainsi que les certificats nécessaires pour la vente. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur,
806 rue Perdido.

3 nov—3 10 17 24—déc 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON SIMPLE

1611 Avenue Champs-Elysées, entre les rues Claiborne et Derbigny.

DEUX TERRAINS

(Subdivision Melrose, addition à ou près de Gulfport, Miss.)

QUARANTE TERRAINS

Est Ansley, comté Hancock, Miss.

JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE PETER J. MAY.

No 101.249—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division —.

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur —Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et suivant un ordre rendu et signé le 10 octobre 1912, par l'Hon. E. K Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété ci-après décrite à savoir:

1er Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situées dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par l'avenue Champs Elysées et les rues Claiborne, Derbigny et Marigny, sur un plan particulier dessiné par C. A de Armas, daté du 23 mai 1873, s'adjoignant et mesurant chacun en mesure américaine, 29 pieds un pouce et trois lignes face à l'avenue Champs Elysées sur une profondeur de cent-onze pieds, neuf pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 1611 avenue Champs Elysées et consistent en un cottage simple ayant environ 10 chambres, vestibule, galerie.

Deuxième.—Lots 1 et 2 dans l'ilet 2 de la subdivision Melrose, adjacent ou près de Gulfport, Mississippi, comté Harrison, Mississippi, suivant le plan officiel le tout étant enregistré au bureau du chancelier du comté Harrison, Etat du Mississippi.

Troisième. Les terres ci-après situées dans le comté Hancock, Etat du Mississippi, dans la ville de Est Ansley et décrites ci-après:

Terrains 1 à 14, inclusivement, et Nos 25 à 38 inclusivement, dans l'ilet 116.

Terrains 1 à 6, inclusivement, Nos 33 à 38, inclusivement, dans l'ilet 153.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devra payer et assumer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912, l'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur, devant Théodore A. Beck, notaire dans cette ville. Un dépôt de 10 0|0 sera requis au moment de l'adjudication en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur.

Legier et Gleason, avocats.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

Ernest A. Carrère

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGES

2437 rue VILLERE, coin MUSIQUE
2445 rue VILLERE, près MUSIQUE
1343 rue MUSIQUE, entre VILLERE et URQUHART
2448-2450 rue VILLERE, entre MUSIQUE et ARTS

Deux Actions du Fonds Capital de la "Third District Savings, Banking and Trust Company."

JEUDI, 14 novembre 1912 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Succession d'Andrew St in.

No 101 769—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, —Bureau 806 rue Perdido — le JEUDI, 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu, signé et daté du 3 octobre 1912, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré 612, borné par les rues Villeré, Arts, Musique et Robertson, laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de cinquante six pieds et six pouces de l'encoignure de la rue Musique et mesure en mesure américaine trente-huit pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de trente et un pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 2445 rue Villeré près de la rue Musique, et consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises ayant 3 chambres, hangars et citernes.

2. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, formant le coin des rues Villeré et Musique et mesurant cinquante-six pieds de face rue Villeré sur une profondeur et façade rue Musique de trente-deux pieds.

Les améliorations sont connues comme No 2437 rues Villeré, coin Musique et consistent en un cottage en bois ayant cinq chambres, grande cour et hangars.

3. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Urquhart, Musique et Arts, désigné par le No 3, sur un plan de A. Castaing, architecte déposé dans le bureau de O. Drouet, ancien notaire, lequel lot de terrain mesure, en mesure américaine, quarante trois pieds de face rue Villeré sur une profondeur de soixante quatre pieds

Les améliorations se trouvent aux Nos 2448 2450 rue Villeré, entre les rues Arts et Musique et consistent en une boulangerie, ayant les chambres à pains, four, étable et grande cour.

4. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et district que la troisième propriété ci-dessus décrite, et mesure trente trois pieds deux pouces de face rue Musique sur une profondeur et façade de soixante-dix-sept pieds rue Villeré et est désigné par le No 1 sur le plan ci dessus mentionné de Castaing.

Les améliorations se trouvent au No 1343 rue Musique, entre les rues Villeré et Urquhart et consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant à peu près 4 chambres, citernes, hangars.

Conditions—Comptant. L'acte de vente et tous les certificats réclamés pour la vente seront aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant payer et assumer les taxes de l'année 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant être passées devant Théodore A. Beck, notaire. Au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent doit être fait du prix d'achat, en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.
806 rue Perdido.

Légier & Gleason, avocats.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
MAISON DOUBLE.

1724 rue St-Antoine, entre les rues Derbigny et Roman.

JEUDI, le 14 novembre 1912 à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Succession de Mathilde Caroline Methe, épouse de William D. Langhan.

No 101,199. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau No 806 rue Perdido — JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu signé le 7 octobre 1912, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-près décrite, à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet 769 [anciennement No 50 du Faubourg Marigny], borné par les rues St-Antoine, Annette, Roman, [anciennement Solidelle] et Derbigny [anciennement Prosper], lequel lot est désigné par le No 20 sur un plan de Joseph Brillo, voyer, et mesure d'après le dit plan, en mesure américaine vingt six pieds, sept pouces et cinq lignes de face sur la rue St Antoine par une profondeur de cent quinze pieds quatre pouces et une ligne.

Les améliorations se trouvent au No 1724 rue St-Antoine et consistent en une maison double en bois, couvert en ardoises, ayant 3 chambres de chaque côté

Conditions — La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par un billet de l'acquéreur portant intérêt à 7 pour cent, et ladite note garantie par lien de vendeur, privilège et hypothèque, avec toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de vente à crédit de cette ville. L'acquéreur ou les acquéreurs devront payer en sus et en plus du prix d'adjudication les taxes de 1912, le prix de tous les certificats et l'acte de vente devant James Simeon, notaire. Un dépôt de 10 0|0 sera réclamé au moment de l'adjudication en acompte de la vente

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur, 806 rue Perdido.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

UNION SANITARY EXCAVATING CO.,

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1889 LOUIS RUCH Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. (Téléphone Main 3313. TERMES RAISONNABLES

Bureau : 844 Rue Commune, entre Baronne Carondelet.

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boîte 113, Nouvelle Orléans La

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington

STATION BALNEAIRE

(Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1906: 8883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE JOSEPHINE ANDERSON Veuve de Cyrus S. Morris.

No 101 710—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau No 247 rue Carondelet — Il sera vendu à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, JEUDI le 5 décembre 1912 à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 31 octobre 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 664, borné par les rues Général Taylor, Willow, Milan et Claiborne et désigné par le No 16 sur un plan de voyer par D. L. Bourgeois, voyer, d'après lequel plan le dit lot No 16 mesure trente pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Général Taylor, trente pieds sur l'arrière-ligne sur une profondeur sur la ligne de côté du No 15, cent six pieds, quatre pouces, et une profondeur de la ligne divisant du terrain No 17 de cent deux pieds quatre pouces et deux lignes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente passé devant J. Kenton Bailey aux frais de l'acquéreur.

3 nov—3 10 17 24—déc 1 5

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 septembre 1912 de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Mme Marie Winnefred Carroll, épouse décédée de James A. Brennan No 101,654, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1.—Un certain terrain avec toutes les propriétés ci-dessus, etc, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré formé par les rues Colisée, Sixième, Chestnut et Washington avenue, mesurant vingt cinq pieds de face rue Colisée sur une profondeur de cent vingt huit pieds et trois pouces entre lignes parallèles, formant partie du terrain No Six de l'ilet 485 sur le plan original du Faubourg Livaudais, déposé dans le bureau de G. B. Stringer, notaire, et adjoignant un côté du terrain No Cinq et dans la partie intérieur du terrain No Quinze. Les améliorations portent le No municipal 2834 rue Colisée consiste d'une maison simple, cinq chambres, moitié ardoises, moitié bardeaux avec allée sur le côté pour passage de voiture.

2.—Un certain terrain avec toutes les propriétés et améliorations ci-dessus, droits, voies privilèges, etc., ci-dessus appartenant et situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 329, borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Nord Broad et Nord White, désigné comme terrain No Trente-sept, mesurant trente pieds de face rue Toulouse, par une profondeur de cent pieds, formant le coin des rues Toulouse et Nord White. Les améliorations constituent la maison double 27 9-31 rue Toulouse et la maison simple à l'arrière No — rue White.

3.—Deux terrains, avec toutes les propriétés et améliorations ci-dessus et tous les droits voies et privilèges etc. ci-dessus appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, sur l'ilet No 174, borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés comme terrains Nos seize et dix sept. Terrain No 16 mesurant vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face rue Félicité, cent trente deux pieds un pouce et deux lignes sur la ligne le divisant du terrain quinze, cent trente trois pieds et trois pouces et trois lignes sur la ligne du terrain No dix-sept et vingt deux pieds et deux pouces et une ligne sur l'arrière ligne faisant face à un corridor de dix pieds de largeur, pour l'usage commun des deux terrains, faisant face à la rue Félicité. Terrain No. Dix sept mesure vingt-sept pieds, deux pouces et cinq lignes de face rue Félicité, cent vingt cinq pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Camp, cent trente trois pieds trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé de la ligne le divisant du terrain No seize et quarante-trois pieds, onze pouces et six lignes de largeur dans l'arrière et faisant face à l'allée mentionnée plus haut.

Les améliorations comprennent la maison simple, élevée de terre, 1.02 rue Félicité, coin Camp, contenant dix chambres, chambre à bain, écurie, dsers, arbrisseaux et arbres.

4.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 182, borné par les rues Deuxième, Magasin, Première et Constance. Ledit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dessiné par L. H. Pilié, voyer daté du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de J. Lewis notaire, ledit terrain est composé du lot entier No 10 et d'une partie des lots No 11, 12 et 13. Et ledit morceau ou parcelle du terrain A mesure, d'après ledit croquis, trente-cinq pieds de face rue Deuxième sur la ligne de côté le plus près de la rue Magasin quatre-vingt-quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur et de là s'étendant trois pieds aux angles droits, une autre profondeur de trente-et-un pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente-deux pieds de largeur et cent vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Deuxième, contenant six chambres, chambre à bain, avec toutes les connexions sanitaires, écuries, grand chemin pour voitures.

5.—Deux certains terrains vacants avec toutes les améliorations ci-dessus, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 680, borné par les rues Milan, Willow, Gén Taylor et Clara, désignés comme terrains Nos neuf et dix mesurant chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, terrain No dix formant le coin des rues Milan et Clara. L'acquéreur assume le prix du pavage et des courbes avec les intérêts à cinq pour cent à partir de septembre 1911.

6 — Une certaine parcelle de terrain avec toutes les améliorations là-dessus situé dans le Premier District de cette ville sur l'ilet borné par les rues St-Charles, Lafayette (auparavant Hevia), Carondelet et Girod, mesurant seize pieds sept pouces et un cinquième de ligne de face sur une allée de quatorze pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette par une profondeur de trente pieds six pouces du côté de la rue Carondelet sur une autre allée de vingt pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette. Les améliorations sont une maison simple à deux étages trois chambres en haut et une grande chambre en bas

7.—Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 207, borné par les rues Austerlitz, Magazine, Constance et Constantinople, désigné par la lettre E, sur un plan de Williams, voyer, mesurant trente pieds de face rue Austerlitz, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

8—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 70—A, maintenant carré No 175, borné par les rues Poplar (autrefois Cinquième), Eagle (autrefois Marie) Jeannette et Monroe. Ladite parcelle en mor eau de terrain est composé de l'entier terrain No 7 et la moitié du terrain No 8 adjoignant et mesurant ensemble quarante cinq pieds de face rue Poplar par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. une maison double contenant trois chambres de chaque côté, grand hangar traversant passage pour voitures et grande cour

9.—Un 1|2 titre indivis avec intérêt dans un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Peytarre, Constance, Magasin et Delord, ou avenue Howard, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Peytarre sur une profondeur et face sur la rue Constance de quatre-vingt pieds, formant le coin des rues Peytarre et Constance.

Conditions—Un tiers ou plus au comptant à l'option des acquéreurs, le solde en un an, ou un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs avec billet ou billets portant huit pour cent. par an d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque, liens du vendeur, cinq pour cent, honoraires d'avocats en cas de procès.

L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers appartiennent aux acquéreurs à partir du jour que l'acte de la vente sera signé. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur du ou des billets. Dix pour cent. comptant sera réclamé des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente seront passés devant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Femme Schaffner Mme Mary Wolfe, femme sole

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 54,290. En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon Henri Renshaw juge de la division C. Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la porte de la nouvelle maison de Cour, rue Royale entre St Louis et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 6 décembre 1912 à midi la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain terrain avec tous les améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville. Terrain No onze, ilot No 279 borné par les rues Sud Rempart, Dryades Harmonie et Toledano, le dit terrain commence à un point quatre vingt douze pieds six pouces et une ligne du coin des rues Harmonie et Sud Rempart et mesure 38 pieds 1 pouce 2 lignes sur la rue Sud Rempart 39 pieds sur l'arrière ligne sur une profondeur sur la ligne de côté, à arrière elle terrain du terrain No 10 de 120 pieds 7 lignes et une profondeur sur la ligne de côté opposé de 120 pieds 4 pouces lignes le lot No 11 mesurant sur ce côté vers la rue Harmoni sur une allée de 3 pieds 4 pouces 7 lignes le largeur sur la rue Sud Rempart 3 pieds 5 pouces de largeur à l'arrière et continuant entière longueur du lot No 11. Acquis de la Dryades Building and Loan Assn act devant H. L Loomis, Jr. notaire, daté le 27 décembre 1905 et enregistré au bureau des aliénations dans le livre 2 6 folio 294. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions. Comptant — M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Howell Carter, Jr., avocat pour le demandeur.

5 nov—5 6 11 18 25 déc 2 61

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Preston M. Hill

No 101,731—Cour Civile de District, Division A.

Résidence Simple à deux Etages
No 827 rue Calhoun

Entre les rues Magasin et Camp

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Léonard L Stern, Encanteur —JEUDI, le 21 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 octobre 1912 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une parcelle de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 30 borné par les rues Calhoun, Magasin, Camp et l'avenue Henry Clay sur un plan par S. O. De l'Isle voyer, mesurant quarante pieds, neuf pouces et sept lignes un tiers de face à la rue Calhoun sur cent six huit pieds cinq pouces et sept lignes un quart sur la ligne la plus près de la rue Camp et cent dix-huit pieds et onze pouces (plus ou moins, de profondeur sur l'autre ligne de côté

Les améliorations se trouvent au No municipal 827 rue Calhoun et consistent en une maison seule à deux étages, ayant un vestibule, 6 chambres, chambre à bain gaz, égouts etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a en billets de l'acquéreur, payables en un et un et deux ans, portant un intérêt de 8 0|0 par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, le coût de tous les certificats nécessaires aux frais de l'acquéreur, et les loyers de ladite propriété devant appartenir à la succession jusqu'au moment où l'acte de vente sera signé, ledit acte passé devant Peter S Hill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd
Encanteurs.

Geo. Montgomery, avocat.

20 oct—20 27—nov 3 10 17 21

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Harold B. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 102,284—Division E—Attendu que William J Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harold B. Smith, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de la propriété de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Nix et Tichenor avocats.

5 nov—1f

Succession de Louis J. Rechtien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 102.283 — Division E—Attendu que Gertrude Soltmann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis J. Rechtien, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—L. Fred Andry, avocat.

5 nov—5 9 14

Succession de Moses S. Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 102,258—Division A — Attendu que Joshua Gordon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Moses S. Gordon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Robert O'Connor et Arthur Landry, avocats.

3 nov—3 7 12

Succession de John Cleary.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans —No. 100 404 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas B. Cleary et William McEnivy, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—L. H. Marrero, avocat.

27 oct—27 31—nov 5|

Succession d'Honoré Simon, et Mary Morgan Simon, sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,636—Division B. - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joséphine Cushman épouse de Jones R Irvine, administratrice et exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank Wm Hart, avocat.

30 oct—30—nov 3 8